Que ces francs charlatans, que ces *dévots de place*,
De qui la sacrilége et trompeuse grimace
Abuse impunément et se joue, à leur gré,
De ce que les mortels ont de saint et sacré.
MOLIÈRE.

‖ Pénitente, femme qui est sous la direction d'un ecclésiastique : *Un curé qui confesse ses* DÉVOTES.

— Par ext. Personne dévouée à quelqu'un ou à quelque chose : *Toute personne en place s'entoure de ses* DÉVOTS. *Les* DÉVOTS *de la liberté ne doivent pas craindre la persécution.*

— **Syn. Dévot, dévotieux.** Ces deux mots diffèrent d'abord en ce que le dernier ne s'emploie plus que très-rarement. De plus, l'homme *dévotieux* a une dévotion plus tendre, plus minutieuse que l'homme *dévot*. Pris en mauvaise part, la même différence subsiste encore : le *dévot* affecte la dévotion dans ses pratiques principales, le *dévotieux* dans ses pratiques de détail.

— **Antonymes.** Impie, indévot, irréligieux.

— **Allus. litt. Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots!** V. TANTÆNE ANIMIS...

— **Encycl.** La *dévote* est un produit particulier du catholicisme; les autres religions ont eu des enthousiastes, des fanatiques, des illuminées; seule, la religion catholique a eu des *dévotes*. Dans l'ancienne Rome, quelques matrones désœuvrées allaient bien nouer des intrigues avec les prêtres d'Isis; mais ces galanteries n'avaient rien de commun avec la dévotion, et elles étaient tellement une exception que Tibère bannit de la ville le culte de la déesse égyptienne, à cause des désordres auxquels il donnait lieu. Les chrétiennes des diverses sectes du protestantisme se font remarquer par leur austère rigidité, qui va parfois jusqu'à l'affectation, et par leur ardent prosélytisme, qui dépasse souvent les bornes permises; mais l'esprit *dévot* leur est complétement étranger. Ce qui caractérise la *dévote*, ce qui lui a donné naissance, c'est la confession : la dévotion chez ces femmes, c'est l'amour de Dieu par l'intermédiaire de la créature, c'est-à-dire du confesseur et du directeur. Collé, dans ses mémoires, raconte à ce sujet l'anecdote suivante : « L'on vient de me conter que Mme de Boufflers de Lorraine, la mère du jeune abbé de Boufflers, actuellement chevalier de Malte, si fort connu par la vivacité de son esprit; on m'a conté, dis-je, que cette ci-devant belle et honnête dame, qui a toujours été fort galante et qui touche à présent à sa soixantaine, disait à son fils qu'elle avait beau faire, qu'elle ne pouvait devenir *dévote*, qu'elle ne concevait pas même comment on pouvait aimer Dieu, aimer un être que l'on ne connaissait point. » Oh non, disait-elle, je n'aimerai jamais » Dieu! — Ne répondez de rien, lui répliqua » vivement son fils; si Dieu se faisait homme » une seconde fois, vous l'aimeriez sûrement. » Pour toutes les *dévotes*, Dieu s'est fait homme une seconde fois, et elles le retrouvent dans le guide de leur conscience. Il est vrai qu'elles ne vont vers cet amant céleste (comme elles l'appellent) que lorsque tous ceux de la terre les ont quittées, et que cette espèce de pénitence sert à couvrir honorablement leur retraite.

« La dévotion, dit La Bruyère, vient à quelques-uns, surtout aux femmes, comme une passion, ou comme le faible d'un certain âge, ou comme une mode qu'il faut suivre; elles comptaient autrefois une semaine par les jours de jeu, de spectacle, de concert, de mascarade ou d'un joli sermon; elles allaient le lundi perdre leur argent chez Ismène, le mardi leur temps chez Climène, et le mercredi leur réputation chez Célimène. Autres temps, autres mœurs; elles outrent l'austérité et la retraite, elles n'ouvrent plus les yeux qui leur sont donnés pour voir, elles ne mettent plus leurs sens à aucun usage, et, chose incroyable! elles parlent peu; elles pensent encore et assez bien d'elles-mêmes et assez mal des autres; il y a chez elles une émulation de vertu et de réforme qui tient quelque chose de la jalousie; elles ne haïssent pas de primer dans ce nouveau genre de vie, comme elles faisaient dans celui qu'elles viennent de quitter par politique ou par dégoût; elles se perdaient gaiement par la bonne chère, par la galanterie et par l'oisiveté, et elles se perdent tristement par la présomption et par l'envie. »

Pendant la dernière période du règne de Louis XIV, devenir *dévote* fut fort à la mode, et il n'est pas une femme un peu comme il faut qui n'ait plus ou moins suivi ce courant pseudo-religieux. Toutes ces belles dames, qui avaient intrigué pour être aimées du roi, et qui, faute de lui plaire, s'étaient contentées d'accorder leurs faveurs aux princes, aux seigneurs, voire aux simples gentilshommes, une fois la jeunesse passée, arboraient le drapeau du repentir et de la dévotion. Elle est devenue *dévote*, disait-on d'une femme, comme si l'on eût dit : elle est allée à la campagne. Alors on ne mettait plus de rouge, on cachait sa gorge, on adoptait les vêtements noirs ou de couleur foncée, on refusait de boire et de jouer, on gourmandait les laquais de ne pas savoir qu'on était *dévote*, et l'on essayait d'épargner son prochain; mais ce dernier point était le plus difficile, celui auquel on n'arrivait presque jamais. Tant d'illustres exemples avaient été donnés que, la vocation eût-elle manqué, on les eût suivis, ne fût-ce que par genre. Comment ne pas marcher sur les traces des La Vallière, des Montespan, des Longueville, des Chevreuse et autres dont on avait imité les écarts? Quelques-unes n'avaient pas eu de violence à se faire et avaient suivi l'impulsion de leur goût et de leur caractère. Telle était par exemple Mme de Maintenon, qui, trop gauche pour l'amour, comme disait Ninon, avait choisi la dévotion et par goût et par habile calcul. Telle aussi devait être Mme de Montchal, dont Tallemant nous parle ainsi, laissant entendre que le régiment des *dévotes* était alors assez considérable : « Comme s'il eût été prédestiné à n'épouser que des *dévotes*, la seconde était encore pis que la première. De la maison de sa mère elle avait fait une espèce de couvent; elle n'appelait ses servantes que sœur Marie, sœur Jeanne, etc. La cloche sonnait aussi souvent que dans un monastère, et l'on y avait même des heures de récréation; avec cela elle communiait quatre fois la semaine. Durant ses accordailles, quoique Montchal se fût mis à genoux devant elle pour la prier de mettre un ruban de couleur, il n'en put jamais venir à bout. Par grande débauche elle mit un ruban noir à ses moustaches (on donnait alors le nom de moustaches aux cheveux que les femmes laissaient tomber le long de leurs joues). Elle soutenait que celles qui avaient des boucles, des mouches et de la poudre étaient damnées. M. de Toulouse fit la noce, et ces *dévots* gâtèrent en un jour plus de vivres qu'il n'en fallait pour faire vivre dix pauvres familles durant le siége. Quand il fallut se coucher, il y eut bien des cérémonies. On eut grand soin de cacher le mari, car si elle l'eût vu elle n'eût jamais permis qu'on eût défait une épingle de sa coiffure; il était sur une chaise de paille, derrière un des battants de la cheminée, car c'était une cheminée qui se fermait l'été. On parla de la mettre au lit : « Maman, dit-elle, il faut que je prie Dieu, et » dedans la chapelle : je suis en trop grand » péril pour y manquer. » Notez que c'était une fille de vingt ans. Pour aller dedans la chapelle, il fallait passer devant la cachette du mari; les femmes le couvrirent. Elle pria Dieu longuement; lui cependant se déshabilla dans la ruelle du lit. Quand elle fut revenue : « Ma fille, couchez-vous donc. — Maman, j'ai » trop froid aux pieds. » Elle se chauffa tout à son aise. Les femmes, impatientées de toutes ses grimaces, lui demandèrent si elle ne voulait jamais se coucher : « J'ai encore » froid, » dit-elle. Enfin, quand Dieu voulut, on la mit au lit. Elle n'y est pas plutôt que voilà le mari qui s'y met aussi. La pucelle fait un cri et se jette dans la place et lui aussi. La mère parla des grosses dents et la fit remettre au lit. Cette farouche fut grosse au bout de trois semaines. »

Si la *dévote* n'existe plus comme type, si elle n'occupe plus une classification à part comme elle le faisait dans l'ancienne société française, elle se retrouve toujours comme individualité. Tantôt elle devient *dévote* par étroitesse d'idées, faiblesse superstitieuse, ou faute d'autres aliments pour son cœur et son esprit; tantôt elle se proclame telle pour entrer dans une coterie ou un parti politique, car ce ne sont pas de minces intrigues qui se nouent sous le manteau de la dévotion; mais, quel que soit le motif qui l'anime, la *dévote* est toujours la même, et celle d'aujourd'hui ressemble à celle d'autrefois : toujours pleine de présomption dans ses mérites, envieuse, jalouse et médisante, elle croit mériter le ciel par ses actes extérieurs de piété, et ne point avoir fait de mal dès qu'elle a évité le scandale. Son modèle est toujours cette *dévote* dont parle Tallemant, qui, voyant par le trou d'une serrure deux amants se livrer à une conversation criminelle pendant un violent orage accompagné de tonnerre, s'écria en levant les bras au ciel : « Jésus! est-il possible, par le temps qu'il fait! » V. DÉVOTION.

**DÉVOTEMENT** adv. (dé-vo-te-man — rad. *dévot*). Avec dévotion : *Prier Dieu* DÉVOTEMENT. *Entendre* DÉVOTEMENT *la messe. Se signer* DÉVOTEMENT.

— Fig. Avec onction, d'un air pénétré : *La France a eu longtemps ce travers de s'encenser elle-même, et de chanter* DÉVOTEMENT *sa propre litanie.* (Th. Gaut.)

... Il soupa, lui tout seul, devant elle,
Et fort *dévotement* il mangea deux perdrix.
MOLIÈRE.

**DÉVOTERIE** s. f. (dé-vo-te-rî — rad. *dévot*). Habitudes de dévote, dévotion outrée, affectée, ridicule, mesquine : *La* DÉVOTERIE *de la maîtresse de la maison n'est pas faite pour me rassurer.* (De Custine.) ‖ Peu usité.

**DEVOTI** (Jean), prélat et canoniste italien, né à Rome en 1744, mort dans cette ville en 1820. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il fut appelé à occuper une chaire de droit canonique au collége de la Sapience. Le succès de son enseignement attira l'attention de Pie VI, qui le nomma évêque d'Anagni. Sous le pontificat de Pie VII, Devoti devint successivement évêque de Carthage, secrétaire des brefs, camérier secret, etc., et fut du nombre des prélats qui accompagnèrent le pape à Paris, lors du sacre de Napoléon. En 1816, il entra dans la commission de l'Index. L'ouvrage le plus remarquable de ce savant théologien a pour titre : *Institutionum canonicarum libri quatuor* (Rome, 1785-1789, 4 vol. in-8°). Il a été adopté dans l'enseignement des séminaires en Espagne, en Belgique, en France, etc.

**DÉVOTIEUSEMENT** adv. (dé-vo-si-eu-ze-man — rad. *dévotieux*). D'une manière dévotieuse : *Brulette soigne* DÉVOTIEUSEMENT *son grand-père, et gouverne son avoir comme ferait une petite femme.* (G. Sand.)

**DÉVOTIEUX, EUSE** adj. (dé-vo-si-eu, eu-ze — rad. *dévot*). Rempli de dévotion : *C'est un homme fort* DÉVOTIEUX. (Acad.) ‖ Inspiré par une dévotion minutieuse : *Mon temps se partageait entre des études mutilées, sans ensemble, sans portée, et de nombreuses heures de pratiques minutieuses et d'exercices* DÉVOTIEUX. (E. Sue.)

— Par ext. Béatement respectueux : *La mère et la fille écoutèrent avec une* DÉVOTIEUSE *admiration les détails qu'il leur donna sur ses magnaneries.* (Balz.)

— Substantiv. Personne dévotieuse : *Un* DÉVOTIEUX. *Assis devant une table, il vient d'ouvrir le double fond d'une petite caisse remplie de chapelets et d'autres bimbeloteries semblables, à l'usage des* DÉVOTIEUX. (E. Sue.)

— **Syn. Dévotieux, dévot.** V. DÉVOT.

**DÉVOTION** s. f. (dé-vo-si-on — lat. *devotio*, dévouement). Piété, attachement aux pratiques religieuses : *Vraie* DÉVOTION. *Fausse* DÉVOTION. *S'adonner à la* DÉVOTION. *Se jeter dans la* DÉVOTION. *Faire quelque chose par* DÉVOTION. *L'étude, épuisant toute l'application de l'âme, dissipe l'esprit, dessèche le cœur, ralentit la* DÉVOTION. (Mass.) *La plus belle de toutes les* DÉVOTIONS *est de faire ce qu'on doit.* (Le P. Crasset.) *Mme de Montespan s'est jetée dans la plus grande* DÉVOTION; *il est bien temps qu'elle nous édifie.* (Mme de Maint.) *Celui qui a pénétré le cœur connaît ce que c'est que vertu et ce que c'est que* DÉVOTION, *et il ne peut plus s'y tromper.* (La Bruy.) *La véritable* DÉVOTION *est l'asile le plus honnête pour les femmes galantes; mais il en est peu qui puissent passer de l'amour des hommes à l'amour de Dieu.* (Desmahis.) *La* DÉVOTION *est le dernier période de la vie d'une femme.* (Duclos.) *Les approches de la mort ramènent d'ordinaire les individus à la* DÉVOTION. (B. Const.) *Chez beaucoup de femmes, la* DÉVOTION *est une aberration de l'amour, ou sa dernière flamme.* (J.-L. Mabire.) *La fausse* DÉVOTION, *toute de vanité, nous déplaît autant que l'ironie voltairienne.* (Mme E. de Gir.) *La grande* DÉVOTION *du moyen âge, c'étaient les reliques et les pèlerinages.* (Michon.) *La* DÉVOTION *n'aigrit jamais l'humeur, mais l'humeur des dévots aigrit quelquefois la* DÉVOTION. (Beauchêne.) *Quand l'humilité n'accompagne pas la* DÉVOTION, *celle-ci devient inévitablement orgueil.* (J. Joubert.) *Il est extrêmement difficile de décider si les personnes stupides deviennent naturellement dévotes, ou si la dévotion a pour effet de rendre stupides les filles d'esprit.* (Balz.) *La* DÉVOTION *rompt sans façon tous les liens du cœur et de la famille.* (G. Sand.) *Méfiez-vous d'une* DÉVOTION *affichée; c'est le voile de la corruption, le papier peint dont on couvre les lézardes d'un édifice de boue.* (Petit-Senn.)

De l'amour à la *dévotion*
Il n'est qu'un pas, l'un ou l'autre est faiblesse.
VOLTAIRE.

Certain air de *dévotion*,
Lorsque l'on n'est plus jeune, a toujours bonne grâce.
Mme DESHOULIÈRES.

On peut impunément, pour l'intérêt du ciel,
Etre dur, se venger, faire des injustices;
De la *dévotion* c'est là l'essentiel.
Mme DESHOULIÈRES.

N'y a qu'un' *dévotion* qui soit bonne,
C'est cell' qui nous dit d'fair' le bien;
J'aime mieux un païen qui donne
Qu'un chrétien qui ne donne rien.
DÉSAUGIERS.

— *Avoir dévotion à*, Avoir confiance, adresser plus particulièrement ses prières à : AVOIR DÉVOTION À *la Vierge*, À *saint Jacques*, À *son patron*, À *une image de la mère de Dieu.* ‖ Préférer comme pratique religieuse : AVOIR DÉVOTION AU *chapelet*, AU *chemin de la croix.* ‖ Fig. Etre tout dévoué, entièrement attaché à : *Il ne faut pas ôter aux grandes âmes leur* DÉVOTION *à la gloire.* (Mme de Staël.) *L'intérêt est un dieu que l'on adore en tout pays, mais il n'est servi nulle part avec plus de* DÉVOTION *qu'en Angleterre.* (Le Blanc.) ‖ Pratique dévote; action de s'y livrer : *La* DÉVOTION *du scapulaire. Elle est en* DÉVOTION. *Je n'ai pas voulu interrompre vos* DÉVOTIONS. *Faire ses* DÉVOTIONS *au tombeau du saint.*

— Par ext. Dévouement, disposition à faire tout ce que veut une personne, tout ce qui peut lui être agréable : *Ma* DÉVOTION *pour vous est sans bornes.* (Acad.) *On peut aussi avoir de la* DÉVOTION *pour son prince.* (Desc.)

— *Faire ses dévotions*, Communier : *Cette dame* A FAIT *hier* SES DÉVOTIONS. (Acad.) *Rien ne lie ou ne désunit plus deux femmes que de* FAIRE LEURS DÉVOTIONS *au même autel.* (Balz.) ‖ Pop. *Faire ses dévotions à toutes les chapelles*, S'arrêter pour boire à tous les cabarets, chez tous les marchands de vin.

— *Fête de dévotion, jeûne de dévotion*, Fête, jeûne qu'on observe par pure dévotion, et que l'Eglise n'a point commandés.

— *Livres de dévotion*, Livres traitant des sujets pieux, et qui servent aux exercices de dévotion : *Je lis des* LIVRES DE DÉVOTION. (Mme de Sév.)

— *Tableau, image de dévotion*, Tableau, image représentant un sujet pieux, une scène des saintes Ecritures, et ayant pour objet d'exciter la dévotion des fidèles.

— *Etre à la dévotion de quelqu'un*, Lui être entièrement dévoué. ‖ *Avoir quelqu'un, quelque chose à sa dévotion*, Pouvoir y compter en toutes choses, en avoir l'entière disposition : *Tout ce qu'il a* EST À LA DÉVOTION D'UN *tel.* (Acad.) *Le cardinal Mazarin voulut faire d'Emery, peu à peu, un surintendant des finances tout à fait* À SA DÉVOTION. (Mme de Motteville.) *Les révolutions ont la misère* À LEUR DÉVOTION. (Mich. Chev.)

— Prov. *Il n'est de dévotion que de jeune prêtre*, On n'a jamais plus d'ardeur que dans les commencements.

— Hist. *Votre dévotion*, Titre honorifique que les empereurs du Bas-Empire donnaient à leurs principaux officiers.

— **Syn. Dévotion, piété, religion.** *Dévotion* signifie proprement dévouement; il suppose une attention constante à tout faire en vue de Dieu, d'où il résulte que la *dévotion* paraît surtout au dehors, et cette apparence peut quelquefois n'être appuyée que sur des sentiments d'hypocrisie. La *piété* est extérieure et intérieure en même temps; c'est le zèle dans la *religion*. Celle-ci est plus dans le cœur qu'elle ne paraît au dehors; c'est le sentiment vrai de ce qu'on doit à Dieu, et ceux mêmes qui ne remplissent pas tous les devoirs de cette nature sont *religieux* quand ils en ont le sentiment.

— **Antonymes.** Impiété, indévotion, irréligion.

— **Encycl.** Le mot *dévotion*, qui, à l'origine, était pris dans un sens analogue à celui de piété, et désignait la pratique exacte et scrupuleuse de toutes les obligations que la religion impose, emporte aujourd'hui avec lui une idée presque ridicule. La *dévotion* ne consiste pas à être honnête homme, à tenir sa parole, à aimer et à secourir son semblable, mais bien à observer toutes les pratiques extérieures les plus minutieuses du culte, telles que jeûnes, prières, macérations, génuflexions et autres choses du même genre inventées par des imaginations exaltées ou en délire. Ce n'est pas que ces pratiques minutieuses soient incapables de mener l'homme dans la voie de la perfection et de la vertu, et nous ne nous plaindrions pas de rencontrer de nombreux chrétiens se conformant aux sages instructions données par saint François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote*; mais pour la *dévotion*, comme pour bien d'autres institutions, l'esprit qui vivifie est parti, la lettre morte seule est restée, et la porte s'est trouvée toute grande ouverte aux abus, aux superstitions, aux excès de tout genre. Boileau disait avec raison :

L'Evangile aux chrétiens ne dit en aucun lieu :
Sois dévot; elle dit : sois doux, simple, équitable;
Car d'un dévot, souvent, au chrétien véritable,
La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
Que du pôle antarctique au détroit de Davis.

En effet, la *dévotion* s'est très-souvent alliée avec le libertinage, la cruauté et une foule d'autres vices, soit par le fait de l'ignorance et de la superstition, soit par un calcul de l'hypocrisie. Au moyen âge, ce singulier mélange de libertinage et de *dévotion* était très-fréquent. Dans plusieurs fabliaux et contes de cette époque on voit des femmes mariées, entre les bras de leurs amants, leur donner des leçons de morale, leur recommander une grande *dévotion* à la Vierge et leur prescrire de remplir fidèlement leurs devoirs religieux, leur promettant à ce prix la continuation de leurs faveurs. Cette naïveté, qui était le trait caractéristique du siècle, montre bien que la *dévotion* ne suppose pas la religion, et qu'au contraire bien souvent elle l'exclut. Louis XI avait beaucoup de *dévotion* pour la Vierge; il faisait de nombreux pèlerinages aux divers sanctuaires en renom, et, lorsqu'il allait commettre une mauvaise action, on sait qu'il s'agenouillait devant les statues de plomb qu'il portait toujours sur son chapeau, et qu'il leur demandait pardon et protection tout à la fois. Cet usage est encore celui de l'Italien moderne, qui allume un cierge devant la madone la veille du jour où il doit tuer son ennemi ou enlever sa maîtresse. Quoi d'étonnant, d'ailleurs, de trouver chez le peuple une piété si peu éclairée, lorsque chez les grands eux-mêmes elle n'est exempte ni de superstition ni de libertinage? L'exemple n'a-t-il pas été donné par la plupart des souverains, qui savaient allier les préceptes de la religion avec la satisfaction de toutes leurs passions? De là la nécessité et l'influence des confesseurs, qui, pour occuper ce poste auprès des rois, devaient avoir autant de complaisance que d'ambition. Un roi dévot et scrupuleux était pour le clergé un trésor sans prix. Richelieu, craignant l'influence de Mlle d'Hautefort, fit naître des scrupules dans l'âme de Louis XIII, et le décida à renvoyer cette maîtresse platonique; mais les Louis XIII sont rares, et les confesseurs doivent passer bien des choses aux souverains qui ont le tempérament de Louis XIV et de Louis XV. Ce qu'il y a d'extraordinaire et de particulier, c'est de voir que c'est le plus petit côté de la religion qui est observé, et que ceux qui transgressent les premières



lois de la morale ne manqueraient pas à une observance insignifiante. Le dauphin, fils de Louis XIV, étant un jour avec la Raisin, comédienne célèbre qu'il avait alors pour maîtresse, lui fit faire maigre parce que c'était un vendredi, en disant que c'était bien assez d'un péché sans en commettre deux. Il ne se souvenait plus de la sage leçon de son précepteur Fénelon, de qui il avait essayé de se cacher, un vendredi qu'il mangeait de la viande : « Mangez un veau et soyez juste, » lui avait dit le pieux instituteur, dont les leçons avaient si peu profité. Louis XV, à qui le cardinal Fleury avait donné une éducation détestable, se contentant pour toute instruction religieuse d'imprimer dans son âme une grande terreur de l'enfer, était sujet, au milieu de ses débauches immondes, aux accès de *dévotion* et de repentir les plus singuliers. « Depuis la mort de Mme de Vintimille, dit le duc de Richelieu dans ses *Mémoires*, les amusements des petits cabinets étaient troublés par des réflexions fréquentes et profondes. Le roi alors ne parlait que de religion; il dit un jour à Mme de Mailly avec le plus grand sang-froid : « Je ne suis pas fâché de souffrir » de mon rhumatisme, et si vous en saviez la » raison, vous ne la désapprouveriez pas : je » souffre en expiation de mes péchés. » Et cependant il passait avec elle la nuit suivante. Une autrefois, se trouvant malade et réduit le soir à souper de lait, il persista le matin à faire maigre, un jour d'abstinence, en disant : « Il ne faut pas commettre des pé» chés de tous les côtés. » Cette ignorance si complète du véritable sentiment religieux, cette superstition grossière pour des formules ou des cérémonies vaines et inutiles, qui est le fond même de l'esprit dévot, ont été poussées à un point qu'on ne saurait s'imaginer si l'histoire n'était là pour nous l'attester. Voici ce que la princesse palatine raconte du duc d'Orléans son mari : « Monsieur a toujours fait le dévot, dit-elle dans ses *Mémoires*. Il m'a fait rire une fois de bien bon cœur. Il apportait toujours au lit un chapelet auquel était attachée une quantité de médailles; il lui servait à faire ses prières avant de s'endormir. Quand cela était fini, j'entendais un gros fracas causé par les médailles, comme s'il les promenait sous sa couverture. Je lui dis : « Dieu me pardonne, mais je crois que » vous faites promener vos reliques et vos » images de la Vierge dans un pays qui leur » est inconnu. » Monsieur me répondit : « Tai» sez-vous, dormez, vous ne savez ce que vous » dites. » Une nuit je me levai tout doucement, je plaçai la lumière de manière à éclairer tout le lit, et au moment où il promenait ses médailles, je lui saisis le bras et lui dis en riant : « Pour le coup, vous ne sauriez le » nier. » Monsieur se mit à rire : « Vous, qui » avez été huguenote, dit-il, vous ne savez pas » le pouvoir des reliques et des images de la » Vierge; elles garantissent de tout mal les » parties qu'on en frotte. » Je répondis : « Je » vous demande pardon, monsieur; mais vous » ne me persuaderez point que c'est honorer » la Vierge que de promener son image sur » les parties destinées à ôter la virginité. » Monsieur ne put s'empêcher de rire, et dit : « Je vous en prie, ne le dites à personne. »

L'autre anecdote, racontée par Lonville, qui avait été ambassadeur en Espagne, n'est ni moins curieuse ni moins significative.

« Nous eûmes ces jours passés, l'abbé d'Estrées et moi, une conversation particulière avec la reine. Nous parlâmes des grands, et tombés sur le chapitre du duc d'Albe : « C'est » sa femme qui est bien folle, » me dit la reine, et là-dessus elle me conta l'histoire que voici : « La duchesse d'Albe a un fils » qu'elle nomme Nicolas, qui, de même que » son père et sa chère mère, est perdu de vi» laines maladies et tombe en pièces. Isabelle, » sa mère, envoya demander des reliques à » des moines pour guérir son fils. Aussitôt, » comme c'est une fort grande dame, les moi» nes envoyèrent le doigt d'un certain saint. » Isabelle prit ce doigt, le pila dans un mor» tier, le réduisit bien en poudre; et puis » elle en fit deux parts, l'une qu'elle fit pren» dre à son fils dans un breuvage, l'autre » qu'elle lui administra en lavement, afin de » porter le remède partout en même temps. »

Sur les particuliers, la *dévotion* n'exerce que des effets assez restreints; elle les conduit à la superstition et au relâchement des mœurs, comme chez les Italiens par exemple. Un semblable sentiment chez un souverain a des conséquences bien plus graves. Dans une pareille disposition d'esprit la logique des choses l'amène forcément à vouloir régner sur l'âme et sur la conscience de ses sujets comme il règne sur leurs corps et sur leurs biens. Un roi dévot, sans avoir même besoin d'y être poussé par son clergé, veut exercer son autorité sur les mœurs et la religion de ses sujets; son orgueil suffit à lui persuader qu'ils ne doivent ni penser ni agir autrement que lui. Alors commence l'inquisition la plus tyrannique et la plus insupportable, celle qui pénètre dans l'intérieur des familles, qui veut régenter les consciences, réformer les mœurs, diriger jusqu'aux sentiments, prétention monstrueuse, à laquelle on ne saurait ajouter foi si l'histoire ne nous en fournissait plusieurs exemples. Voici ce qu'avait imaginé le dévot Côme III, grand-duc de Toscane, dans sa pieuse sollicitude pour le salut de ses sujets :

Ce prince avait fait rendre une loi qui défendait à tous les jeunes hommes de se présenter et d'entrer dans les familles où il y avait des jeunes personnes en âge d'être mariées. Son motif était d'éviter qu'il ne s'y formât des amourettes et des attachements de cœur. Non content d'avoir promulgué la loi, Côme III voulut qu'elle fût régulièrement exécutée; à une certaine époque de l'année, il faisait voyager un frère dominicain de Volterre, chargé de s'informer de ce qui se passait dans les familles. Là, selon que le frère découvrait des intrigues amoureuses, des disputes entre parents ou des haines de familles, il faisait intervenir l'autorité pour exiger des mariages ou des ruptures, et emprisonner même les personnes quand elles refusaient de se soumettre à ses décisions.

Lorsque la grâce eut touché Louis XIV, et que, sous l'influence de la pédante et ambitieuse Maintenon, il voulut expier ses erreurs et apaiser le ciel irrité, il ne trouva de meilleur moyen que de réformer les mœurs de ses sujets.

On connaît l'odieuse et impolitique persécution des protestants, les excès de sévérité déployés contre les jansénistes et Port-Royal; mais là ne se borna pas son excès de zèle : non content d'être persécuteur, il se fit inquisiteur. Par son ordre, des agents de police pénétraient dans toutes les maisons, même dans celles des plus grands seigneurs, pour voir si elles ne renfermaient pas de la viande pendant le carême; les mœurs des courtisans étaient sévèrement examinées, et ceux qui voulaient arriver aux honneurs, ou même simplement conserver les bonnes grâces du maître, devaient l'imiter dans ses sentiments et feindre une *dévotion* dont leur cœur était bien éloigné. L'anecdote suivante, racontée par Saint-Simon, nous montrera combien peu éclairée était cette *dévotion* de Louis XIV et comment plus d'une fois il fut amené à confondre ses préférences personnelles avec les intérêts du ciel.

« Le roi voulut savoir les gens qui suivraient M. le duc d'Orléans en Espagne. Parmi ceux qui devaient être de la suite du voyage, M. le duc d'Orléans nomma Fonterpuis. A ce nom, voilà le roi qui prend un air austère : « Comment! mon neveu, lui dit le » roi, Fonterpuis, le fils de cette janséniste, » de cette folle qui a couru M. Arnaud par» tout! Je ne veux point de cet homme-là » avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. le » duc d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la » mère, mais pour le fils il n'a garde d'être » janséniste, je vous en réponds, car il ne » croit pas en Dieu. — Est-il possible! mon » neveu, répliqua le roi en se radoucissant. » — Rien de plus certain, sire, reprit le duc » d'Orléans, je puis vous en assurer. — Puis» que cela est, reprit le roi, il n'y a point de » mal, vous pouvez le mener. » Cette scène, car on ne peut lui donner d'autre nom, se passa le matin, et l'après-dîner même M. le duc d'Orléans me la rendit, pâmant de rire, mot pour mot, telle que je l'écris. Après avoir bien ri tous les deux, nous admirâmes la profonde instruction d'un roi dévot et religieux, et la solidité des leçons qu'il avait prises, de trouver sans comparaison meilleur de ne pas croire en Dieu, que d'être ce qu'on lui donnait pour janséniste; celui-ci dangereux à suivre un jeune prince à la guerre, l'autre sans inconvénient pour son impiété. Le conte courut la cour et puis la ville; le merveilleux fut que le roi n'en fut pas fâché. C'était un témoignage de son attachement à la bonne doctrine. La plupart en rirent de tout leur cœur; il s'en trouva de plus sages qui en eurent plus d'envie de pleurer que de rire, en considérant jusqu'à quel excès d'aveuglement le roi était conduit. »

Cependant tous les courtisans sentirent la nécessité de se conformer à l'humeur du maître et de devenir dévots, c'est-à-dire d'ajouter l'hypocrisie aux vices qu'ils avaient déjà. Alors prévalut, parmi ceux qui voulaient parvenir aux honneurs, une pruderie et une affectation dont Mme de Sévigné se moque souvent dans ses lettres. Une anecdote singulière, rapportée par Duclos, montre quelle était la sincérité de ces dévots de cour. « Un jour qu'il devait y avoir salut, toute la cour était réunie dans la chapelle du palais. Tout à coup le bruit se répand que le roi, occupé au conseil, ne viendra pas, et que l'office va avoir lieu sans lui. Aussitôt tous les assistants, qui étaient venus non pour le salut mais pour plaire au roi, se mettent à détaler au plus vite, laissant la chapelle entièrement déserte. Quelques instants après, le roi arrive et s'étonne de cette solitude; on lui en explique le motif et il ne put en vouloir à des gens qui le préféraient si ouvertement à Dieu. » C'est sans doute le lendemain de cette scène que La Bruyère écrivit : « Un dévot est celui qui, sous un roi athée, serait athée. »

Sous la Régence, une violente réaction eut lieu, et à cette affectation de *dévotion* succéda la licence la plus effrénée. Cette liberté de mœurs, jointe à la décroissance de l'esprit religieux, fit disparaître à peu près la *dévotion* des hautes classes; mais elle se réfugia dans la bourgeoisie.

Les dévots, déjà ridicules, devinrent bientôt odieux quand la liberté de langage, chaque jour plus grande, permit de dévoiler aux yeux de tous leur hypocrisie et leurs coupables manœuvres. L'affaire du dévot Billard fit trop de bruit en 1770 pour que nous ne la rapportions pas ici. Voici le récit de Grimm :

« Saint-Billard, caissier général de la poste, a fait sur la fin de l'année dernière une banqueroute frauduleuse de plusieurs millions. Il a été mis à la Bastille et on lui fait actuellement son procès; mais, quoique ce Billard ait volé les fermiers généraux des postes et le public d'une manière très-scandaleuse, on doute qu'il soit pendu. Billard se piquait de la plus haute *dévotion*. Il avait des liaisons intimes avec l'abbé Grisel, sous-pénitencier de l'Eglise de Paris, confesseur de l'archevêque et directeur de plusieurs dévotes illustres, connu d'ailleurs par son goût pour la garde des dépôts : il était gardien d'autant plus exact qu'il ne rendait jamais. En sa qualité de confesseur de Billard, il s'était aussi fait directeur de la caisse des postes. Nous avons vu des financiers faire des dépenses excessives et scandaleuses pour entretenir des filles; Billard, qui ne faisait aucune dépense apparente, avait un genre de luxe particulier; suivant ses registres, l'entretien de son confesseur allait, année commune, à plus de 100,000 écus. Billard était aussi le prête-nom de l'abbé Grisel pour tous les legs que ce saint homme se faisait faire par testament. On prenait Billard à serment que ces legs n'étaient pas des fidéicommis, et Billard se parjurait chaque fois en justice. On dit cependant que, s'étant parjuré un jour pour un legs de 100,000 écus, il lui vint un petit scrupule, et qu'il déclara à son confesseur que pour apaiser sa conscience il ne rendrait pas celui-là. Il faut se passer entre fripons dévots de ces petits scrupules. Saint-Billard, qui sera immortel dans l'histoire de France par les jeux de mots sublimes que son nom et sa banqueroute ont fait faire, jouissait d'une haute considération dans le parti dévot. Il approchait de la sainte table tous les trois ou quatre jours, et il avait le privilége d'être communié avec une hostie de prêtre. Un jour, Billard s'étant présenté à la table quoiqu'il eût communié la surveille, et le prêtre qui célébrait la messe n'ayant que de petites hosties, ce dernier dit à Saint-Billard : « Vous » me prenez au dépourvu, il faudra vous con» tenter de la fortune du pot. »

Au commencement de ce siècle, Louis XIV a trouvé un émule dans Feysul, sultan du Nedjed, au centre de l'Arabie. Ce prince, réformateur zélé, voulait ramener ses sujets à l'observation exacte des préceptes du Coran; dans cette intention il avait institué un aréopage de zélateurs, qui allaient dans toutes les villes exercer sur les mœurs des habitants une inspection sans contrôle.

« Jamais, dit Palgrave dans son curieux ouvrage : *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, jamais censeur romain, dans les meilleurs jours de la république, n'exerça une autorité plus absolue, plus élevée au-dessus de tout contrôle. Non-seulement les zélateurs devaient dénoncer les coupables, mais ils pouvaient aussi, toutes les fois qu'ils le jugeraient à propos, appliquer la peine prononcée. La nation entière fut mise corps et biens à leur merci, aucune autre limite que leur appréciation personnelle n'étant fixée pour l'amende et la bastonnade. Ne pas assister cinq fois par jour aux prières publiques, fumer, priser, mâcher du tabac, porter de la soie ou de l'or, parler ou avoir de la lumière dans sa maison après l'office du soir, jouer de quelque instrument de musique, jurer par un autre nom que celui de Dieu, devint un crime sévèrement puni. Il est aisé d'imaginer ce qu'allait devenir un pouvoir aussi étendu entre les mains d'hommes cupides et vindicatifs. Un costume d'une simplicité excessive est imposé à ces zélateurs, qui ne peuvent pas même porter l'épée à laquelle ont droit les employés civils et militaires. Par compensation, chacun d'eux tient à la main, comme le policeman anglais, un bâton qui est un insigne autant qu'un instrument de correction. Allant de quartier en quartier, entrant dans les maisons sans être attendus, afin de voir s'il ne s'y passe rien de répréhensible, ils n'hésitent pas à infliger, séance tenante, la peine du fouet au coupable, quel qu'il puisse être; ils mettent même en réquisition les passants, qui les aident à coucher le délinquant sur le sol pour lui administrer le châtiment. Tous ceux qui n'assistent pas aux prières publiques avec toute la ponctualité désirable sont exposés à subir une semblable punition; le zélateur du quartier, escorté d'une troupe de justes, tous armés de gourdins, se rend à la demeure signalée dont il se fait aussitôt ouvrir les portes. Les récriminations et les coups pleuvent alors sur le wahabite peu zélé, dont on cherche à réveiller la ferveur par les plus frappantes de toutes les raisons. Quand le maître de la maison est absent, souvent même quand il a reçu la correction salutaire, les exécuteurs s'assurent de l'amélioration de sa conduite en s'emparant d'un manteau, d'une épée, d'un turban, et ils ne rendent pas les objets avant qu'une assiduité de plusieurs jours ait réparé le scandale. Si quelque téméraire, s'avisant d'opposer la force à la force, levait la main contre la personne sacrée du zélateur, le poignet sacrilége serait infailliblement coupé. Armé de pareils pouvoirs et disposant de toute l'autorité du gouvernement, la nouvelle institution fit bien son office et les zélateurs taillèrent sans miséricorde la plante malade jusqu'aux racines. Le rang et la naissance ne furent pas une protection contre leur zèle farouche, et les vengeances politiques ou privées eurent un libre cours. Le frère de Feysul, Djelowi lui-même, qui avait plus de cinquante ans, fut frappé de verges devant la porte du palais pour avoir fumé, et son royal parent ne put ou ne voulut pas intervenir afin de lui épargner une ignominie que l'enfance supporte à peine. Sous un semblable prétexte, Soweylim, premier ministre, fut arrêté au moment où il sortait des appartements du roi, et si cruellement traité qu'il expira le lendemain. Quand les premiers personnages de l'Etat ne sont pas plus ménagés, à quoi les simples plébéiens ne doivent-ils pas s'attendre? Il y eut bien des victimes, des membres brisés, des dos écorchés. » La meilleure conclusion de ces violences iniques, exercées au nom de Dieu et de la religion, est la remarque suivante faite par Palgrave dans la ville même où il a été témoin de ces excès de *dévotion*, remarque qui pourrait s'appliquer à bien d'autres pays qu'à l'Arabie : « Pendant un mois et demi de séjour dans la pieuse capitale, j'ai assidûment assisté aux sermons sans avoir entendu dire un seul mot de la moralité, de la justice, de la commisération, de la droiture, de la pureté de cœur et de langage, en un mot de tout ce qui rend l'homme meilleur. Mais, en revanche, mes oreilles étaient rebattues par d'intarissables commentaires sur les oraisons, les croisades contre les incrédules, les houris, les rivières, les bosquets du paradis, sur l'enfer, les démons et les obligations multiples des époux polygames. »

Il ne faut pas confondre, nous l'avons déjà dit, la *dévotion*, telle que nous venons de la peindre, avec la véritable piété. Molière fait dire à Orgon par Cléonte, dans sa comédie du *Tartufe*, des choses très-sages, et nous ne saurions mieux les exprimer qu'en rapportant les vers suivants :

. . . . . . . . . Vous avez reconnu
Que par un zèle feint vous étiez prévenu;
Mais pour vous corriger quelle raison demande
Que vous alliez passer dans une erreur plus grande
Et qu'avecque le cœur d'un perfide vaurien
Vous confondiez les cœurs de tous les gens de bien?
Quoi! parce qu'un fripon vous dupe avec audace
Sous le pompeux éclat d'une austère grimace,
Vous voulez que partout on soit fait comme lui,
Et qu'aucun vrai dévot ne se trouve aujourd'hui!
Laissez aux libertins ces sottes conséquences;
Démêlez la vertu d'avec les apparences.
Ne hasardez jamais votre estime trop tôt,
Et soyez pour cela dans le milieu qu'il faut.
Gardez-vous s'il se peut d'honorer l'imposture;
Mais au vrai zèle aussi n'allez pas faire injure.

— Bibliogr. *Ouvrages de dévotion, exercices de piété* : l'*Année chrétienne*, par Letourneux (Paris, 1710, 13 vol. in-12); *Exercices de piété*, par Croizet (Lyon, 1747, 18 vol. in-12); l'*Année du chrétien*, par H. Griffet (Paris, 1747, 18 vol. in-12); l'*Année ecclésiastique* ou *Instructions sur le propre du temps, etc.*, par Nic. Le Duc (Paris, 1734-1739, 15 vol. in-12); *Pensées ecclésiastiques pour tous les jours de l'année*, par l'abbé Caron (Lille, 1822, 12 vol. in-18); *Instruction pastorale sur les promesses de l'Eglise*, par Bossuet (Paris, 1701, in-12); *Méditations sur l'Evangile*, par Bossuet (Paris, 1731, 4 vol. in-12); *Elévation à Dieu sur les mystères de la religion chrétienne*, par Bossuet (Paris, 1747, 2 vol. in-12); *Méditations sur les mystères de la foi, sur les épîtres et évangiles*, par un solitaire de Sept-Fonts [Drouet de Maupertuy] (Paris, 1718, 4 vol. in-12); *Méditations sur la concorde de l'Evangile avec le texte*, par Nic. Le Gros (Paris, 1733, 3 vol. in-12); *Méditations sur l'épître de saint Paul aux Romains*, par Nic. Le Gros (Paris, 1735, 2 vol. in-12); *Méditations sur les épîtres catholiques de saint Jacques, saint Pierre et saint Jean*, par Nic. Le Gros (Paris, 1754, 6 vol. in-12); *Méditations ecclésiastiques*, par un curé du diocèse de Saint-Claude [Jos. Chevassu] (Lyon ou Paris, 1764, 6 vol. in-12; réimpr. à Lyon et à Besançon, en 5 et en 6 vol. in-12); *Morale du Nouveau Testament, partagée en réflexions chrétiennes pour chaque jour de l'année*, par le P. de Neuville (Paris, 1758, 3 vol. in-12); l'*Evangile médité et distribué pour tous les jours de l'année*, par Bonav. Giraudeau et publié par A.-B. d'Icard-Duquesne (Paris, 1773, 12 vol. in-12; réimprimé plusieurs fois en 8 vol. in-12 et aussi en 2 vol. in-8°); l'*Année apostolique*, par Duquesne (Paris, 1791, 12 vol. in-12); *Explications des évangiles des dimanches*, par Cés. G. de La Luzerne (Lyon, 1807, 5 vol. in-8° et in-12, et Paris, 1816; Besançon, 1820, 4 vol. in-12); *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par une dame pénitente [la duchesse de La Vallière] (Paris, 1680, in-12); *Transitus animæ revertentis ad jugum sanctum Christi Jesu, auctore Besombes de S. Genies* (Montalbani, 1788, in-12), traduit en français par Cassagnes de Peyronenc, sous le titre de *Sentiments d'une âme pénitente revenue des erreurs de la philosophie* (Montauban, 1787, 2 vol. in-12); autre traduction par le P. Brunet, sous le titre de *Triomphe de l'Homme-Dieu* (2 vol. in-12); *Gueroco guero...*, par Axular, en basque (Bordelen, 1643, petit in-8°); *Opuscules* ou *Pensées d'une âme de foi sur la religion chrétienne*, par Mme la duchesse de Bourbon (1813, in-4°); les *Règles de bien vivre*, par Gerson (Paris, 1506, in-4°); *Royal Book, or Book for a king*, translated into english by William Caxton (1484, in-fol.); *Fratris Cherubini spiritualis vitæ regula* (1477, in-4°); *Remède convenable pour bien vivre* (Paris, vers 1500, in-4°); *Règle de vivre d'ung chascun*

*chrestien* (Lyon, 1562, in-8°); la *Mendicité spirituelle, les méditations de l'âme, etc.*, par J. Gerson (Paris, 1500, in-4°); *Manuel du chrétien* (Cologne, 1740, in-12); le *Livre du Saint-Sacrement de l'autel*, par de Mont-Fiquet (Paris, in-8°); l'*Art et manière de parvenir à la vraie tranquillité d'esprit par la voie du Saint-Sacrement*, par Gabr. du Puyherbaut (Paris, 1549, in-16); la *Doulce mouelle des os de l'avent*, par Massieux (Paris, 1578, in-8°, en vers); *Conduite pour passer saintement le temps de l'Avent*, par le P. Avrillon (Paris, 1727, in-12); *Quadragésimal spirituel* (Paris, in-4°); *Conduite pour passer saintement le carême*, par le P. Avrillon (Paris, 1740, in-12); *Conduite pour passer saintement le temps des octaves de l'Ascension et de la Pentecôte*, par le P. Avrillon (Paris, 1714, in-12). On a du même auteur douze autres ouvrages ascétiques, imprimés de 1707 à 1740 et réimprimés depuis; *Modus et Ratio de divine contemplation* (Paris, in-4°); la *Manière de lire l'Evangile et quel profit on en doibt attendre* (vers 1530, in-8°); les *Anges de Dieu* (Clermont-Ferrand, Lhuillier, 1865, in-32); *Gémissements et consolations de la mère de Dieu*, traduit du portugais (d'Almeida) par l'abbé Rampon (Tours, Mame, 2e édit., 1854, in-32); *Elévations à Dieu avant et après la confession et la communion* (Paris, Lecoffre, 1839, in-18); *Nouveau manuel des enfants de Marie*, par Aillaud, archiprêtre (Nîmes, Bedot, 1863, in-18); *Un enfant de Marie*, par l'abbé Alix (Paris, Douniol, 1854, in-18); *Manuel de la confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs*, par l'abbé Alibert (Lyon, 1865, in-18). V. MYSTICISME, PIÉTÉ, PRIÈRE, THÉOLOGIE.

**Dévotion aisée** (LA), par le P. Lemoyne. Ce livre parut en 1652 (in-8°). Pascal dit à ce sujet : « Direz-vous que la manière si profane et si coquette dont votre P. Lemoyne a parlé de la piété dans sa *Dévotion aisée* soit plus propre à donner du respect que du mépris pour l'idée qu'il forme de la vertu chrétienne? Tout son livre des *Peintures morales* respire-t-il autre chose, et dans sa prose et dans ses vers, qu'un esprit plein de la vanité et des folies du monde? Est-ce une pièce digne d'un prêtre, que cette ode du VIIe livre, intitulée : *Eloge de la pudeur, où il est montré que toutes les belles choses sont rouges ou sujettes à rougir?* C'est ce qu'il fit pour consoler une dame qu'il appelle Delphine, de ce qu'elle rougissait souvent. Il dit donc à chaque stance que les choses les plus estimées sont rouges, comme les roses, les grenades, la bouche, la langue; et c'est parmi ces galanteries, honteuses à un religieux, qu'il ose mêler insolemment ces esprits bienheureux qui assistent devant Dieu, et dont les chrétiens ne doivent parler qu'avec vénération. » (*Lettres provinciales*, XIe lettre.) Voici, au reste, un exemple du style de Lemoyne :

Les chérubins, ces glorieux,
Composés de tête et de plume,
Que Dieu de son esprit allume,
Et qu'il éclaire de ses yeux;
Ces illustres faces volantes
Sont toujours rouges et brûlantes,
Soit du feu de Dieu, soit du leur,
Et dans leurs flammes mutuelles
Font du mouvement de leurs ailes
Un éventail à leur chaleur.
Mais la rougeur éclate en toi,
Delphine, avec plus d'avantage,
Quand l'honneur est sur ton visage
Vêtu de pourpre comme un roi.
. . . . . . . . . . . .

**Dévotion à la croix** (LA), *Devocion de la Cruz*. Un des plus sombres drames catholiques de Calderon. Dans cette pièce, qui jouit à juste titre d'une renommée européenne, que Schlegel a admirablement traduite en allemand, que M. Philarète Chasles a analysée et commentée avec un grand bonheur dans ses *Etudes sur l'Espagne*, Calderon met en scène, avec une admirable énergie, des idées et des sentiments qui répugnent à notre conscience, mais que la foi aveugle admet. Comme dans le *Damné*, de Tirso de Molina, la théorie du pécheur sauvé par la foi, ou plutôt par sa dévotion pratique, par la confession finale, quels que soient ses crimes, est exposée avec toute sa brutalité. Il faut donc, pour juger cette œuvre, se placer en dehors de notre temps, de nos idées philosophiques. Nous sommes en Espagne et au XVIIe siècle, à l'époque et dans le pays où règne le sombre fanatisme de Philippe II. Comme mise en scène, comme exposition tragique, Calderon a rarement dépassé l'effet lugubre des premières scènes de sa *Devocion de la cruz*.

Nous sommes dans une gorge de montagne, âpre, escarpée, au milieu des bois, une sorte de carrefour terrible, avec une grande croix de fer dans le milieu. Un paysan fait fuir sa pauvre bourrique devant des voleurs qu'il a aperçus. Deux gentilshommes s'arrêtent devant la croix et mettent l'épée à la main; une jeune fille a été séduite, et le frère vient demander raison de l'outrage à l'amant. Celui-ci, c'est Eusèbe de La Croix; il a été abandonné jadis au pied même de cette croix de fer, pendant un orage, et le signe divin a été gravé par la foudre sur sa poitrine. Depuis, la croix l'a toujours protégé. Il supplie le frère, Lisardo, d'abandonner ce duel, où il trouvera infailliblement la mort, puisque Dieu l'assiste, même dans le crime. Il lui raconte que tout enfant, la maison où il était réfugié prit feu, mais c'était le jour de la Croix, on le retrouva vivant dans les décombres; dans une tempête, il se sauva sur un madrier qui avait la forme d'une croix, tandis que tous ses compagnons périrent; dans un duel, l'épée de son adversaire glissa sur la croix de fer qu'il porte. Le plus sage serait de ne pas s'opposer au destin et de lui laisser épouser Julia. Lisardo refuse une dernière fois. « Vous ne voulez pas qu'elle soit ma femme, dit Eusèbe, elle sera ma maîtresse et je vous tuerai. » Lisardo est traversé aux premières passes et expire.

« Est-ce là, dit M. P. Chasles, poser assez fièrement ses acteurs? Et quel effrayant mélange de foi, d'amour et de cruauté! Cette scène est frappante et le mouvement en est dramatique. Ce paysage, ces routes sombres, ces bandits dans le lointain, cette croix au milieu, ce duel à mort, cette main invisible d'un Dieu qui, pour quelque raison inconnue et profonde, guide et protége le meurtrier, homme de violence et de sang, l'harmonie des idées, des faits, des passions et des caractères, tout est complet. »

Eusèbe se rend chez Julia, les mains encore sanglantes. Elle hésite à fuir; le père survient et force l'amant, suivant la coutume des pièces espagnoles, à se cacher dans un cabinet voisin. Le père, un vieux gentilhomme, essaye de déterminer sa fille à renoncer à un amant indigne d'elle et à entrer au couvent. Des porteurs surviennent avec le cadavre du fils. « C'est bien, dit le père. C'est le même homme qui m'ôte l'honneur et la joie. Disculpe-toi, si tu le peux! Dis-moi que ton amour était chaste, malheureuse. Va, va donc écrire avec ce sang qui coule l'histoire de tes voluptés meurtrières! Ah! ne me réponds pas, tais-toi! que je n'entende pas ta voix. Cache cette beauté qui a été la mort de mon fils. Reste avec ce cadavre; que ce soit là ta leçon et ton supplice. Je te laisse ici, près de ton frère mort, et que l'on ferme les portes! »

Eusèbe sort de sa cachette. Placée entre le meurtrier et la victime, entre ce vivant et ce mort, Julia est dans une situation plus cruelle encore que ne l'aurait cru son père. Eusèbe la supplie de fuir; elle résiste. Ce dialogue, comme heurté et saccadé, est d'un effet puissant. Ecoutez leurs adieux :

EUSÈBE. Vous me haïssez donc?
JULIA. Je le devrais.
EUSÈBE. M'oublierez-vous?
JULIA. Je ne sais.
EUSÈBE. Vous reverrai-je?
JULIA. Jamais.
EUSÈBE. Comptez-vous pour rien mon amour?
JULIA. Comptez-vous pour rien ce sang qui coule?
EUSÈBE. Je reviendrai!
JULIA. Jamais! jamais!

Après cette dramatique séparation, Julia est enfermée au couvent; Eusèbe, dans les sierras, à la tête de bandits, continue sa vie de violences et de brigandages. Il y a là diverses scènes de grand chemin dont il est le héros, et où la croix joue toujours un rôle, tant il est vrai que le fanatisme ne peut pas être absent une minute de cette œuvre étrange. Un gentilhomme, sur le point d'être assassiné, échappe à la mort parce qu'il invoque la croix en présence d'Eusèbe; un prêtre reçoit une balle en pleine poitrine : elle est amortie par un manuscrit qui n'est autre chose qu'un traité sur la croix. Enfin Eusèbe parvient à découvrir le couvent où se cache Julia; il en escalade les murs à la tête de ses bandits et pénètre jusque dans sa cellule. Julia est endormie, à demi nue. Eusèbe la contemple avec amour. « C'est bien elle. Lui parlerai-je? dois-je l'éveiller. Pourquoi mon âme hardie tremble-t-elle? Cet humble vêtement qui la couvre, cette simplicité, cette grâce adorable m'arrêtent et me troublent malgré moi. Cette candeur si pure triomphe de ma frénésie; la chasteté réside dans les perfections du corps, un saint respect émane de la beauté, et si cette beauté pénètre mon être, le respect domine mes sens! » Cependant Julia s'est réveillée; de plus en plus envahie, dans les ennuis du couvent, par les désirs de l'amour coupable, elle se sent faiblir et va se livrer à son amant. Eusèbe, en soulevant ses voiles, aperçoit sur la poitrine une croix, gravée comme la sienne par la foudre. Ce signe le remplit de vagues pressentiments; il s'enfuit.

Le père outragé, Curcio, s'est mis à la recherche du meurtrier de son fils, à la tête de quelques troupes, et cerne le repaire d'Eusèbe. Arrivé au pied de cette croix du premier tableau, qui se trouve être le grand lien entre tous ces épisodes, Curcio s'arrête saisi d'affreux souvenirs; au pied de cette croix, il y a longtemps, pendant une nuit d'orage, il a poignardé sa femme, soupçonnée d'infidélité, au moment où elle accouchait de deux jumeaux. Les enfants furent abandonnés par lui pour être dévorés par les loups; quelque temps après, poursuivi de remords, il retourna sur les lieux du crime et reprit un des enfants, une fille, sa Julia; l'autre avait disparu; tous deux ont une croix de feu et de sang marquée sur la poitrine. Ainsi à tous ses crimes Eusèbe joint, sans le savoir, l'inceste et le fratricide!

Cependant Julia ne sait comment s'expliquer la fuite subite de son amant et le sentiment d'horreur qu'il a paru éprouver. Elle s'échappe du couvent, revêt des habits d'homme et court par les montagnes à la recherche d'Eusèbe. Ce n'est plus de l'amour qu'elle a pour lui, c'est de la fièvre, de la folie; elle le rejoint, le provoque en duel à l'aide de son déguisement et se fait légèrement blesser. C'est à ce moment que les troupes de son père tombent sur la bande d'Eusèbe et la mettent en fuite. Eusèbe, blessé mortellement, expire après avoir reconnu son père et sa sœur. Le père veut également faire massacrer sa fille coupable, mais elle s'écrie en étreignant la croix : « Croix divine, sauvemoi! Je jure de vivre et de mourir dans la pénitence! » Grâce à cette prière elle échappe à la mort.

Voici l'appréciation générale de M. Philarète Chasles sur cette œuvre étrange : « Les Espagnols seuls ont pu faire un tel drame et donner une nouvelle forme à l'art. Cette tragédie, fondée tout entière sur le fanatisme, non pour le corriger, comme dans le *Mahomet* de Voltaire, mais pour l'exalter, offre une œuvre unique et qui resterait comme un monument d'une société fanatique, quand même tous les souvenirs, tous les monuments, tous les livres de l'Espagne s'anéantiraient dans un commun naufrage. »

La *Devocion de la Cruz* se trouve dans toutes les éditions de Calderon. Elle a été traduite en français par M. Damas-Hinard.

**DÉVOTISME** s. m. (dé-vo-ti-sme — rad. *dévot*). Dévotion exagérée; attachement à de minutieuses pratiques de dévotion.

**DÉVOUANT** (dé-vou-an) part. prés. du v. Dévouer : *C'est en me* DÉVOUANT *pour sauver l'innocence que je veux finir ma carrière.* (Volt.) *Caton se* DÉVOUANT *à la liberté de Rome est-il plus héroïque que Sosistrate se laissant brûler dans un taureau d'airain?* (Chateaub.)

**DÉVOUÉ, ÉE** (dé-vou-é) part. passé du v. Dévouer. Destiné, condamné, exclusivement consacré par vœu ou autrement : *Des sorcières, chez les Germains, égorgeaient les hommes* DÉVOUÉS *à la mort.* (Volt.) *Il y a des gens qui regardent leurs amis comme des victimes* DÉVOUÉES *à leur réputation.* (St-Evrem.) *Les hommes sont* DÉVOUÉS *à l'erreur.* (Grimm.) *Le sang appelle le sang, et quiconque a tué de l'épée sera* DÉVOUÉ *à l'épée.* (Ch. Nod.) *Tout être, quel qu'il soit, nous semble* DÉVOUÉ *par son organisation à une certaine fin.* (Jouffroy.)

— Absol. Voué à la mort : *Les Juifs massacrèrent les enfants et les femmes, parce qu'ils avaient été* DÉVOUÉS. (Volt.)

— Poétiq. Consacré, employé :

Tous vos moments sont-ils *dévoués* à l'empire?
RACINE.

— Fig. Plein de dévouement; qui est à la dévotion de quelqu'un ou de quelque chose : *Ami* DÉVOUÉ. *Citoyen* DÉVOUÉ *à la patrie. Etre* DÉVOUÉ *à son devoir. Les êtres* DÉVOUÉS *sont les plus faciles à duper.* (Mme Delp. Gay.) ‖ Se dit souvent par politesse pour exprimer une simple disposition à obliger : *Disposez de moi comme il vous plaira, je vous suis tout à fait* DÉVOUÉ. (Acad.)

— *Je suis votre dévoué serviteur, votre dévoué, votre tout dévoué*, Formules de politesse par lesquelles on termine souvent les lettres. L'Académie ne permet la première de ces formules qu'à un supérieur, tout au plus à un égal; nous la trouvons d'une humilité assez basse pour qu'un inférieur puisse, sans insolence, se permettre d'en user.

— **Antonymes**. Acharné, haineux, hostile, ennemi juré.

**DÉVOUEMENT** ou **DÉVOÛMENT** s. m. (dévoû-man — rad. *dévouer*). Acte religieux des anciens par lequel un citoyen s'offrait ou était offert à une mort certaine pour faire retomber sur sa tête le malheur dont sa patrie était menacée : *Le* DÉVOUEMENT *de la fille de Jephté. Le* DÉVOUEMENT *de Codrus, le* DÉVOUEMENT *de Décius, sont célèbres dans l'histoire.* (Acad.)

Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux,
Peut-être obtiendra-t-il la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en pareils accidents
On fait de pareils *dévoûments*.
LA FONTAINE.

‖ Action de s'exposer à un grand péril ou à une mort certaine par quelque sentiment généreux : *Le* DÉVOUEMENT *de d'Assas. Le* DÉVOUEMENT *des médecins pendant une épidémie. L'histoire a conservé un grand nombre de traits de* DÉVOUEMENT *qui honorent l'humanité.* (De Lévis.) *Le* DÉVOUEMENT *de l'homme à l'humanité est le terme final de la destinée humaine sur la terre.* (Leynadier.) *Le plus glorieux ou le plus humble* DÉVOUEMENT *sauve ou grandit tout un siècle.* (Lamart.)

. . . . . Le ciel a des mesures hautes;
Un jour de *dévoûment* rachète bien des fautes;
La mort a bien lavé des taches ici-bas.
A. BARBIER.

— Par ext. Abandon aux volontés d'un autre, disposition à le servir en toute occasion : *Acte de* DÉVOUEMENT. *Servir ses amis avec un* DÉVOUEMENT *sans exemple. Le* DÉVOUEMENT *inspiré par la reconnaissance est une religion dans les âmes généreuses.* (Laténa.) *Les grands croient avoir payé le* DÉVOUEMENT *quand ils ont daigné l'apercevoir.* (Laténa.) *Rien ne peut égaler le* DÉVOUEMENT *de la femme.* (Pétiet.) *Il y a autant d'égoïsme dans l'esprit des femmes que de* DÉVOUEMENT *dans leur cœur.* (Lévis.) *Le* DÉVOUEMENT, *chez l'homme du peuple, n'est point, comme chez nous, une magnificence de l'esprit ou une noblesse du sentiment; c'est un* DÉVOUEMENT *d'entrailles qui ne se connaît pas soi-même.* (D. Sterne.) *Le devoir pur est le pur* DÉVOUEMENT, *ou la justice et l'amour suprêmes.* (Lamenn.) *Le* DÉVOUEMENT, *c'est le travail, exprimé et mesuré par ses œuvres.* (Proudh.) *Le* DÉVOUEMENT *à l'idée doit passer après le* DÉVOUEMENT *à la patrie.* (Proudh.) *Chez les parvenus satisfaits, le* DÉVOUEMENT *aux intérêts du peuple s'appelle utopie séditieuse.* (Mme E. de Gir.) *Le* DÉVOUEMENT *est l'immolation de soi à l'objet aimé.* (Lacordaire.) *Le* DÉVOUEMENT *prouve l'amour.* (J. Janin.) *Tout* DÉVOUEMENT *se paye, et le plus désintéressé en apparence finit souvent par être le plus cher en réalité.* (Alex. Dum.) *Le vrai nom du* DÉVOUEMENT, *c'est le désintéressement.* (V. Hugo.) *Les* DÉVOUEMENTS *de la passion sont empressés, tumultueux, ardents; les* DÉVOUEMENTS *du devoir sont lents et réfléchis.* (St-Marc Gir.) *La résignation est une vertu, le* DÉVOUEMENT *est souvent une passion.* (St-Marc Gir.)

De tous les *dévoûments* le plus chaud est celui
Que montre un égoïste épouvanté pour lui.
C. DELAVIGNE.

‖ Se dit souvent par politesse pour exprimer une simple disposition à obliger : *Je vous prie de croire à mon* DÉVOUEMENT.

— **Encycl.** Dans l'antiquité, le mot *dévouement* avait un sens très-précis. Il signifiait sacrifice expiatoire de quelque chose ou de quelqu'un à la divinité. On en comprend, du reste, facilement le vrai sens par l'expression latine *vovere inferias*, qui veut dire offrir des sacrifices expiatoires aux dieux mânes. Ainsi, à l'origine, un *dévouement* (en latin *devotio*) était tout simplement un sacrifice aux dieux mânes.

Ces dieux mânes, l'imagination antique se les représentait terribles, haineux et vengeurs. Attentifs aux événements humains, à la vie des hommes comme à celle des Etats, ils pouvaient tout sauver et tout perdre. C'étaient eux dont la voix ténébreuse se faisait entendre dans les oracles; c'étaient eux qui menaçaient, quand, à la guerre, les destins semblaient indécis. C'étaient donc eux que l'on devait apaiser et gagner. Mais, pour apaiser la colère et gagner le cœur de ces dieux mânes, il fallait du sang, tantôt le sang des animaux, tantôt le sang des hommes. Il y a eu dans l'antiquité des hommes qui se se sont volontairement sacrifiés aux dieux mânes, et leur nom mérite d'être cité. Nous ne parlerons d'eux cependant que très-brièvement, et beaucoup plutôt pour faire comprendre la nature du *dévouement* chez les anciens que pour raconter la vie et les actions de ceux qui se sont dévoués. A Athènes, le roi Codrus luttait contre les Doriens : un oracle avait prédit que le peuple vainqueur serait celui dont le roi aurait péri dans la mêlée. Codrus, instruit de la réponse de l'oracle, se fit tuer volontairement dans la mêlée. Par sa mort, les dieux mânes furent apaisés et la victoire resta aux Athéniens. Qui ne connaît à Rome les noms des Curtius et des Decius? Un large gouffre s'était ouvert au milieu du Forum; l'oracle ayant dit que le gouffre ne se fermerait que quand Rome y aurait jeté ce qu'elle avait de plus précieux, le jeune Curtius, déjà célèbre par ses exploits, se jeta dans le gouffre pour apaiser les dieux mânes, et le gouffre se referma. Dans une bataille avec les Latins, Decius Mus, pour assurer la victoire aux Romains, se jeta dans la mêlée et mourut percé de coups. Son fils et son petit-fils montrèrent, dit-on, la même abnégation. Le *dévouement* était précédé d'une cérémonie religieuse et le grand prêtre lui-même lisait la prière que l'on devait prononcer en se dévouant. Il ne fallait rien changer à cette prière. C'était une formule sacramentelle; on ne pouvait la modifier sans exposer le sacrifice à rester sans valeur auprès des dieux mânes. Tite-Live nous a laissé la formule que le grand prêtre avait lue à Decius et que celui-ci avait prononcée avant de se jeter au milieu des ennemis. Cette formule, la voici : « Janus, Jupiter, Mars souverain, Quirinus, Bellone, dieux domestiques, dieux nouvellement reçus, dieux du pays, dieux qui disposez de nous et de nos ennemis, dieux mânes, je vous adore, je vous demande grâce avec confiance et vous conjure de favoriser les efforts des Romains et de leur accorder la victoire, de répandre la terreur, l'épouvante et la mort sur les ennemis. C'est le vœu que je fais en les dévouant avec moi aux dieux mânes et à la terre, eux, leurs légions, celles de leurs alliés, pour la république romaine, pour notre armée, pour nos légions et pour les troupes auxiliaires du peuple romain. »

On voit ce qu'était le *dévouement* chez les anciens. Les hommes se dévouaient pour être utiles à leur pays et pour apaiser les dieux. Il y a là, en même temps, quelque chose de grand et de sombre. Se dévouer pour ses concitoyens, faire l'abandon de soi-même, cela est grand, cela est beau; mais se dévouer pour apaiser les dieux mânes, une puissance invisible et avide du sang des hommes, cela est d'une superstition farouche qui fait peine. Quand il s'agit des Codrus, des Curtius et des Decius, on pense bien moins, il est vrai, à l'idée superstitieuse qui les dominait qu'à la grandeur de leur sacrifice; on sent en même temps que ces grands et robustes cœurs n'ont pas besoin de notre pitié. Mais si l'on songe à ces hécatombes sans nombre qui, elles, ne se sont pas sacrifiées volontairement, et que la superstition antique a si souvent conduites sur un autel expiatoire, alors on sent monter et grandir en soi la haine de ces dieux infernaux qui dominaient par la terreur l'imagination des hommes, et la pitié vous prend. L'histoire des peuples, en effet, est pleine de ces sacrifices. Romains, Grecs, Gaulois, tous ont immolé d'innocentes victimes; et, à ce sujet, l'histoire et la poésie, qui souvent ne fait que chanter ou pleurer l'histoire, ne nous fournissent que trop de documents. Ce sacrifice de la jeunesse, de la beauté et de l'innocence, et en même temps ces sentiments de haine et de pitié qui s'élèvent en nous au souvenir de ces pieuses horreurs, un poëte les a exprimés. Voici comment Lucrèce nous raconte le sacrifice d'Iphigénie : « Quand les bandelettes sacrées, tombant le long de son visage, eurent ceint sa virginale chevelure et qu'elle vit son père, triste, près de l'autel, et à cause de lui les sacrificateurs cachant leur glaive; quand elle vit qu'à sa vue les citoyens pleuraient, muette de terreur elle s'affaissa. La malheureuse! Rien ne pouvait lui servir, rien, pas même d'avoir la première donné le nom de père au roi. Soulevée par les bras des hommes, et tremblante, elle fut conduite à l'autel, non point pour être accompagnée, la cérémonie accomplie, par un joyeux hyménée, mais pour tomber, chaste, au temps même du mariage, immolée par son père, afin que le départ de la flotte fût heureux. Tant la religion peut enfanter de maux! » Cette parole amère de Lucrèce : « Tant la religion peut enfanter de maux! »

*Tantum relligio potuit suadere malorum!*

ne nous revient-elle pas en mémoire? Et comme nous sommes loin du *dévouement* tel que nous le comprenons!

Il y a eu assurément dans l'antiquité d'autres *dévouements*, et nous sommes loin de ne pas en comprendre la vertu. Quand Léonidas meurt aux Thermopyles avec ses trois cents compagnons, il ne meurt point pour apaiser les dieux; il ne songe point à eux. Il meurt pour son pays. Voilà tout. Quand Caton se tue pour ne point survivre à la liberté morte, il ne se dévoue point aux dieux infernaux, il se dévoue à la vertu. Et que dire si l'on songe à Marc-Aurèle s'oubliant lui-même, pour se donner aux hommes, à sa vie toute pleine de *dévouement* et d'amour? Mais ce ne sont là qu'exceptions dans les *dévouements* anciens. Marc-Aurèle surtout, considéré à ce point de vue, n'est point de son temps; il est notre contemporain.

Chez les modernes, les *dévouements* ne coûtent point de larmes et ne sont pas suscités par la superstition. Il semble même qu'en passant dans nos langues modernes le mot *dévouement* prenne une autre signification. On sent qu'il ne signifie qu'oubli de soi-même et amour des hommes. C'est la raison, c'est l'honneur, c'est le cœur qui parle : on se dévoue. Il est même permis de dire qu'alors Dieu est bien loin. Ce n'est point parce qu'on le craint qu'on se dévoue, et on n'attend pas de lui la récompense du *dévouement*.

Rappelez, en effet, à votre mémoire les *dévouements* modernes qui sont restés célèbres. C'est d'Assas, qui, la nuit, va faire une reconnaissance, qui est surpris par les ennemis, qu'on menace de tuer s'il dit un mot, qui le dit et meurt. C'est, dans un temps rapproché de nous, Mgr Affre, qui donne sa vie dans nos luttes civiles; c'est l'évêque Belsunce, qui, dans la peste de Marseille en 1720, se dévoue au soin des pestiférés et trouve la mort. Et si l'on songe à des *dévouements* qui ne sont plus d'une heure et de quelques jours, mais d'une vie entière, que dire de Las-Casas et de saint Vincent de Paul? Notre mémoire est pleine des bienfaits qu'ils ont répandus dans le monde : l'un s'embarque avec Colomb et reste cinquante ans en Amérique; son cœur est blessé des maux des Indiens, et il ne revient en Europe que pour y parler de leurs souffrances et essayer d'émouvoir l'indifférence des peuples; de saint Vincent de Paul il ne faut rien dire : son nom seul parle assez. Prisonniers secourus, formation de la congrégation des prêtres de la Mission pour évangéliser les campagnes, formation de la congrégation des sœurs de charité, asiles ouverts aux enfants trouvés : voilà sa vie. Et tant de modestie dans le bien! tant d'humiliation volontaire et sincère! Cet homme de bien s'appelait un « misérable, » et croyait bien sincèrement en être un.

Comme nous sommes loin des *dévouements* anciens! Il n'y a là rien de cruel ni de farouche. Tout s'est fait amour et tendresse. Depuis que ces hommes de bien, grands et humbles, ont passé dans le monde, il semble que l'homme ait trouvé une nouvelle âme. Un souffle jeune et bienfaisant, un souffle d'amour l'a touché; il a senti le vide et l'horreur de l'égoïsme; il a entendu murmurer à son oreille la plainte éternelle des misères humaines, et son cœur s'est ouvert à une compassion infinie. Il a compris que le *dévouement* était le résumé des vertus humaines, et il s'est, pour ainsi dire, détaché de lui-même. Le *dévouement!* il suffit de laisser notre esprit et notre cœur nous expliquer ce mot pour comprendre combien l'âme humaine s'est élevée et purifiée depuis l'antiquité. Certainement si l'homme moderne ne vaut pas mieux que l'homme antique, son idéal du moins est meilleur. Son idéal, c'est le *dévouement*, c'est l'oubli de soi. S'oublier pour une idée ou pour les hommes, s'oublier pour songer à la vérité, à la justice, à la liberté; s'oublier pour tendre la main aux hommes et les secourir : voilà ce que rêve l'homme moderne. Et cet oubli peut se rencontrer chez tout homme, aussi bien chez le plus modeste que chez le plus illustre. On a beau répéter sans cesse que l'égoïsme a tout recouvert; que, dans le tumulte des intérêts humains, le *dévouement* et le sacrifice ne sont que de vains mots, cela est faux; et, du reste, fût-il vrai que l'égoïsme eût dans notre vie une part aussi large, malgré lui le *dévouement* n'en resterait pas moins notre idéal. Quand l'homme a fait taire les passions et les intérêts, quand la paix est rentrée en lui, quand il s'écoute lui-même, c'est pour entendre parler des autres, c'est pour se sentir incliner vers les hommes, afin de les aimer et de les soulager. Même quand il souffre, il se surprend à songer aux autres. « Au fond de l'extrême douleur et dans l'abîme sans issue, dit un éloquent écrivain, quand l'énergie et l'âpreté des passions viriles ont été brisées, quand l'âme délicate et l'organisation nerveuse, à force de froissements, sont tombées dans la résignation et ont renoncé à la résistance, quand les larmes à force de couler sont taries, quand un faible et triste sourire erre languissamment sur les lèvres pâles, lorsqu'à force de souffrir l'homme a cessé de penser à sa souffrance, quand il se détend et se déprend de lui-même, alors souvent, comme un murmure, s'élève dans son cœur une petite voix douce et touchante, et ses bras qui n'ont plus de vigueur pour combattre retrouvent un dernier reste de force pour se tendre vers les malheureux qui pleurent à côté de lui. »

Voilà ce que c'est que le *dévouement*, et voilà pourquoi il est notre idéal. Il contente notre raison, et il remplit notre cœur. Faire le bien, aimer, secourir, s'oublier soi-même : qu'y a-t-il de plus élevé et de plus doux dans la vie? Sans doute, le *dévouement* a existé de tout temps, mais il est plus large et plus pur qu'autrefois. Il est maintenant « le tout de l'homme. » Les générations humaines se le sont légué comme un flambeau qui chaque jour est devenu plus lumineux et plus pur.

*Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.*

Comme des coureurs, dit Lucrèce en parlant des générations humaines qui se succèdent sur la surface de la terre, les hommes se lèguent le flambeau de la vie. C'est véritablement le *dévouement* qui est le flambeau de la vie. Qu'on l'attise et qu'on le nourrisse; car, lui éteint, la vie humaine serait dans la nuit.

**Dévouement** (ordre du). V. CORDON JAUNE (ordre du).

**DÉVOUER** v. a. ou tr. (dè-vou-é — du préf. *dé*, et de *vouer*. Prend un tréma sur l'*i* aux deux prem. pers. du pl. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : *Nous dévouïons; que vous dévouïez*). Vouer, consacrer, destiner par vœu ou autrement : DÉVOUER *ses enfants au service de la patrie.* (Acad.)

. . . . Le destin vous *dévoue*
Comme nous aux regrets, à la fausse amitié.
V. HUGO.

‖ Livrer au trépas pour le salut commun :

Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
Qu'il fallait *dévouer* ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.
LA FONTAINE.

— Par ext. Livrer en proie : DÉVOUER *quelqu'un au mépris, à la haine, à l'exécration publique :*

Je *dévoue* à l'exil sa tête criminelle.
C. DELAVIGNE.

— *Dévouer sa tête*, Exposer sa vie à de grands dangers : *Pendant cinq ans il* DÉVOUA SA TÊTE *aux fureurs civiles.* (Boss.)

A vos persécuteurs j'*ai dévoué ma tête.*
LEMERCIER.

**Se dévouer** v. pr. Se consacrer par un vœu : SE DÉVOUER *au service de Dieu.*

— S'exposer à un grand péril, à une mort certaine, poussé par quelque sentiment généreux : SE DÉVOUER *pour le salut de sa patrie.*

Qu'en un danger public un homme *se dévoue*,
On paira sa vertu par un lâche abandon.
VIENNET.

‖ Sacrifier ses propres intérêts à ceux d'autrui : *Toutes les femmes sont capables de* SE DÉVOUER *beaucoup; mais les meilleures entre les bonnes sont celles qui sont capables de* SE DÉVOUER *longtemps.* (St.-M. Girard.) SE DÉVOUER, *c'est préférer un autre à soi-même, c'est se donner à autrui pour être sa chose.* (Lacordaire.) *Les nations agricoles et pauvres* SE DÉVOUENT. (Lamart.) *Gouverner, c'est* SE DÉVOUER. (L. Blanc.) *Tâchez de rendre votre cœur fort; il faut être très-fort pour aimer et pour* SE DÉVOUER. (G. Sand.) SE DÉVOUER *pour un seul n'est souvent qu'affection;* SE DÉVOUER *pour plusieurs, c'est vertu.* (Mme C. Fée.) *S'oublier soi-même, faire le bien à plusieurs,* SE DÉVOUER *de concert à de grandes choses, rien n'est plus rare.* (Dupanl.) *Pour être utile aux aliénés, il faut les aimer beaucoup et savoir* SE DÉVOUER *pour eux.* (Esquirol.) *Il n'y a pas de plus grand malheur que de* SE DÉVOUER *pour une illusion.* (J. Simon.) *Travailler, c'est dépenser sa vie; travailler, en un mot, c'est* SE DÉVOUER, *c'est mourir.* (Proudh.) SE DÉVOUER, *c'est se donner librement et en toute connaissance.* (V. Cousin.)

Je me *dévoûrai* donc, s'il le faut; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi.
LA FONTAINE.

— *Se dévouer à*, Se livrer, s'appliquer, se donner tout entier à : SE DÉVOUER *au salut de la patrie.* SE DÉVOUER *au progrès des arts. Codrus* SE DÉVOUA *à la mort par amour pour l'humanité.* (Boss.) *Les causes auxquelles les âmes honnêtes* SE DÉVOUENT *le plus volontiers sont toujours les causes désespérées.* (E. Renan.) ‖ Servir avec dévouement : *Celui qui* SE DÉVOUE *à sa patrie doit la trouver insolvable, car ce qu'il expose pour elle est sans prix.* (Marmontel.) *Qui* SE DÉVOUE *à nous nous dévoue à lui.* (A. d'Houdetot.)

— Syn. **Dévouer, consacrer, dédier**, etc. V. CONSACRER.

**DÉVOULOIR** v. a. ou tr. (dé-vou-loir — du préf. *dé*, et de *vouloir*. Se conjugue comme *vouloir*). Ne plus vouloir, cesser de vouloir : *Serait-il possible que celui-ci voulût, qui pût* DÉVOULOIR *en un moment?* (Malherbe.) ‖ Vieux mot.

**DÉVOYÉ, ÉE** (dé-voi-ié) part. passé du v. Dévoyer. Mis hors de sa route, du bon chemin : *Voyageur* DÉVOYÉ.

— Fig. Détourner de la voie du bien ou du vrai; détourné en général : *Esprit* DÉVOYÉ. *Spinoza avait donné cet exemple d'un grand esprit* DÉVOYÉ *par l'absolu.* (Proudh.) *A combien de femmes n'arrive-t-il pas de se voir* DÉVOYÉES *de leur objectif?* (Al. de Lavergne.)

— Mar. *Couples dévoyés*, Couples qui ne sont pas parallèles au couple de levée.

— Constr. *Tuyau dévoyé*, Tuyau dérangé de la ligne verticale.

— Pathol. Qui a le dévoiement : *Destin soupa fort sobrement, et Mlle de La Rappinière tant qu'elle en fut* DÉVOYÉE. (Scarron.)

— Substantiv. Personne dérangée, sortie de la droite voie : *Priez pour l'Eglise, pour ses défenseurs et pour les* DÉVOYÉS. (Boss.)

Notre Dieu, c'est le Dieu qui n'aime point la guerre,
Qui, charitable, veut mettre la paix en terre,
Et tous les *dévoyés* remettre en leur chemin.
G. DURAND.

**DÉVOYER** v. a. ou tr. (dé-voi-ié — du préf. *dé*, et de *voie*. Change *y* en *i* devant un *e* muet : *Je dévoie, il dévoiera;* et prend un *i* après l'*y* au deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : *Nous dévoyions; que vous dévoyiez*). Détourner, faire sortir de sa voie, de son chemin : *Ce guide nous a* DÉVOYÉS. *A ce moment, l'animal épuisé tente un dernier effort, une dernière ruse pour* DÉVOYER *la meute et lui échapper.* (E. Sue.)

— Fig. Détourner de sa direction, donner un autre cours à : *Les passions fortes ne se laissent pas* DÉVOYER *aussi aisément que les autres.* (J.-J. Rouss.) *Les déclamations imprudentes de ces écrivains* ONT DÉVOYÉ *la politique, sans profit pour la morale.* (De Bonald.) ‖ Faire sortir de la voie du bien ou du vrai : *L'exemple suffit pour* DÉVOYER *un jeune homme. Un phénomèue mal observé ou mal interprété peut* DÉVOYER *la science.*

— Archit. Déranger de la ligne verticale : DÉVOYER *un tuyau de cheminée, de descente.*

— Mar. *Dévoyer un vaisseau*, Détourner ses couples, de manière qu'ils ne soient plus parallèles au couple de levée.

— Pathol. Détourner de leur cours naturel de : DÉVOYER *les humeurs.* ‖ Donner la diarrhée, le dévoiement à : *Ces aliments l'*ONT DÉVOYÉ. (Acad.)

— v. n. ou intr. S'écarter de la voie droite : *L'intérêt nous fait* DÉVOYER *de la raison et du devoir.*

— Pathol. Avoir le dévoiement : *Je* DÉVOIE *depuis quelques jours.*

**Se dévoyer** v. pr. S'égarer, sortir du bon chemin : *Il ne savait pas le chemin, il* S'EST DÉVOYÉ. (Acad.) ‖ Peu usité.

— Fig. Sortir de la bonne voie : *Employez toute votre force à rappeler dans cette unité tout ce qui* S'EN EST DÉVOYÉ, *et à faire écouter l'Eglise, par laquelle le Saint-Esprit prononce ses oracles.* (Boss.)

— Constr. S'écarter de la ligne verticale : *Un tuyau qui* SE DÉVOIE.

**DEVOYOD** (Elise-Pierrette DE VOYOD, connue au théâtre sous le nom de Mlle), comédienne française, née en 1835. Elle s'éprit dès son jeune âge d'une véritable passion pour la tragédie, que le génie de Rachel avait remise en honneur. Elle entra donc au Conservatoire et obtint, en 1855, les premiers accessits de tragédie et de comédie. Elle redoubla d'efforts, et, l'année suivante, la jeune élève remportait les deuxièmes prix de tragédie et de comédie. Mlle Devoyod fut engagée aussitôt au théâtre de l'Odéon, où elle débuta, en 1857, dans l'emploi des *princesses* tragiques. Les connaisseurs trouvèrent que le diadème antique n'était point trop lourd pour le front de cette grande et belle personne; mais ils critiquèrent avec raison la prononciation défectueuse de l'artiste. Les étudiants, qui se laissent volontiers prendre par les yeux, firent à Mlle Devoyod une sorte de réputation qui attira l'attention de la Comédie-Française. Rachel était morte; la remplacer eût été tenter l'impossible, mais on pouvait essayer de lui succéder. Mlle Devoyod parut, pour la première fois, sur notre scène littéraire par excellence, le 28 janvier 1859. Elle reprit quelques-uns des grands rôles où l'on se souvenait de son illustre devancière, et s'y montra convenable. Le public comprit qu'il ne pouvait exiger momentanément de la nouvelle venue que de l'intelligence, une diction juste et de la bonne volonté, s'en rapportant, pour le reste, au temps et à l'étude. Il remarqua la beauté et la prestance de la jeune tragédienne; car, il faut bien l'avouer, ces qualités-là pèsent dans la balance du spectateur le plus difficile et la font pencher du côté de l'indulgence. « Mlle Devoyod, disait M. Charles de Mouy dans la *Revue française*, est touchante, surtout dans le rôle d'*Andromaque;* elle porte assez bien la draperie antique; elle a dans la voix des notes voilées, et dans sa manière de dire le sens de ces douleurs augustes exprimées par les poëtes. » Mlle Devoyod a abordé, en 1863, le rôle de *Phèdre*. « Nous avons revu dans ce personnage si beau et si difficile, dit M. Vapereau, une tragédienne qui l'avait affronté déjà à l'Odéon, et que d'imprudents amis annonçaient pompeusement comme l'héritière de Rachel. L'assimilation était prématurée, et, sans nier des qualités dramatiques où l'audace tient plus de place encore que le talent, nous avouons que nous ne sommes pas si prompt à l'enthousiasme et que la nature et l'étude nous semblent avoir bien davantage à faire pour produire une vraie tragédienne. » Mlle Devoyod est en progrès depuis quelques années, et les partisans de l'art tragique se montrent heureux de constater des efforts souvent couronnés de succès. Voici la liste des principaux rôles de Mlle Devoyod : Agrippine, de *Britannicus;* Jocaste, d'*Œdipe roi*, de Jules Lacroix (belle création); Emilie, de *Cinna;* Camille, d'*Horace;* Esther; Josabet, d'*Athalie*; *Rodogune;* Elisabeth, des *Enfants d'Edouard;* la *Fiammina*, drame (rôle créé par Judith); Mme Argante, de la *Mère confidente*, comédie.

**DEVRA-TABOUR**, ville d'Abyssinie, à environ 54 kilom. E. du lac Dembea, par 11°55′ de lat. N. et 35°24′ de long. E; population nombreuse, estimée par les uns à 20,000 hab., et par d'autres à 30,000 hab. La ville est construite au milieu d'une plaine très-accidentée et occupe un vaste espace, car ses maisons sont très-disséminées; presque toutes ont l'air de moulins à vent en ruine. La ville est habitée à peu près exclusivement par des soldats et par des femmes d'une vertu plus que douteuse. Les environs sont infestés par des hyènes et par des tigres, et abondent en gibier de toute espèce.

**DEVRIENT** (Louis), célèbre comédien allemand et chef de toute une dynastie d'artistes dramatiques renommés, né à Berlin en 1784, mort en 1832. Il descendait d'une famille française réfugiée en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes. Destiné au commerce par son père, marchand de soieries, et se sentant pour le théâtre une vocation irrésistible, il s'enfuit un beau jour de sa ville natale et s'engagea dans une troupe d'acteurs ambulants, sous le nom de *Kerzberg*. Admis à jouer les *utilités*, il débuta à Géra, dans la *Fiancée de Messine*, en 1802, parcourut la Saxe et se fixa ensuite au théâtre de Dessau, où il obtint de brillants succès. Malheureusement, il avait déjà, à cette époque, contracté des habitudes de désordre que son talent pouvait seul faire accepter; disons toutefois à sa décharge que son caractère serviable et sa bonté étaient cités au moins autant que son esprit inépuisable et son innocente gaieté. Son père, disposé à lui pardonner sa désertion, lui offrit alors de payer ses dettes, et elles étaient nombreuses, s'il voulait rentrer auprès des siens; Devrient, un instant ébranlé, hésita; encore un peu, il allait quitter la carrière qui s'ouvrait si brillante sous ses pas mais les conseils de quelques amis le retinrent. En 1807, il épousa la fille du chef d'orchestre de Dessau, Marguerite Heefe, qui mourut après un an de mariage. Un peu plus tard, assailli par ses créanciers, il se réfugia à Breslau; sans rien changer à sa vie joyeuse, il remporta sur le théâtre de cette ville les plus éclatants triomphes. C'est là qu'il lia connaissance avec le fameux Iffland. Ce dernier, qui pressentait sa fin prochaine, loin de voir un rival dans le nouveau venu, jugea que c'était le seul artiste capable de le remplacer; avant de mourir, il le fit engager au théâtre royal de Berlin. Devrient débuta sur cette scène de la plus brillante façon, dans le rôle de Franz Moor des *Brigands*, de Schiller, et devint aussitôt l'acteur favori des *dilettanti* berlinois. Jusqu'à l'époque de sa mort, c'est-à-dire pendant dix-sept ans, il resta comédien vraiment unique, presque toujours inimitable, et à coup sûr le plus original qu'ait produit l'Allemagne. Chez lui, les effets dramatiques étaient d'une soudaineté remarquable; l'inspiration faisait plus encore que la réflexion ou l'étude, et il s'identifiait si complétement avec ses personnages que nul n'a produit plus que lui l'illusion à la scène. L'a-